



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 27 octobre 2000

12467/00

LIMITE

CORDROGUE 62

RESULTATS DES TRAVAUX

du : Groupe horizontal Drogue

en date du : 10 octobre 2000

1. Adoption de l'ordre du jour

Le groupe a adopté l'ordre du jour repris au télex 4288 du 3 octobre 2000 étant entendu que sous la rubrique « Divers » les points suivants seront examinés :

- récente conférence sur le trafic de drogue par la route de la soie à Wiesbaden, les 20 et 21 septembre 2000(délégation allemande)
- deuxième plan national de la drogue (délégation britannique)
- présentation du rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne (OEDT).

2. Information sur les travaux conduits dans d'autres enceintes traitant des drogues et dépendances

Sous forme d'un document de séance (SN 4554/00), la Présidence a fourni des informations sur les travaux conduits dans d'autres enceintes traitant des drogues, notamment le séminaire des responsables européens en matière de drogues, le 29 septembre 2000 à Paris, et la réunion du Comité des précurseurs des drogues, le 3 octobre 2000 à Bruxelles.

3. Compte-rendu du séminaire des responsables drogues de l'Union européenne (Paris, 29 septembre 2000)

La Présidence a informé le groupe sur le séminaire précité, dont elle a souligné l'utilité. Il serait souhaitable de convoquer les responsables « Drogue » des Etats membres deux fois par an. La future présidence suédoise a annoncé qu'elle organisera une réunion à Stockholm, au cours du premier semestre 2001.

4. Questionnaires sur la recherche (9436/00 CORDROGUE 35) et sur la formation en matière de drogues (9449/00 CORDROGUE 36) : distribution de la synthèse des réponses

La Présidence a annoncé que ces thèmes seront examinés lors de la prochaine réunion du groupe, le 23 novembre 2000, sur base de la synthèse des réponses à ces questionnaires. Les réponses des 13 Etats membres en matière de recherche sont reprises au document 12143/00 CORDROGUE 57.

5. Drogues de synthèse (11254/00 CORDROGUE 55)

La Présidence a établi un rapport sur la réunion des experts du groupe horizontal « Drogue », tenue au cours de la matinée du 18 octobre 2000 sur la création d'un réseau européen d'information sur les nouveaux comportements et les nouveaux usages de drogues.

A l'issue de cette réunion, la Présidence a constaté que toutes les délégations sont intéressées par la création du réseau européen précité, dont les caractéristiques seraient les suivantes :

- information des usagers de drogues de synthèse d'une façon appropriée
- recours à toutes les sources d'information (REITOX, OEDT, Agence de médicaments, Laboratoire de police)
- recueil d'informations sur les comportements des consommateurs
- limitation du recueil des informations à certains lieux (Raven parties)

Le représentant de la Commission a signalé l'existence de multiples points de contact dans le cadre de son programme de prévention. Des renseignements écrits à ce sujet seront transmis prochainement. Suite à cette réunion, un questionnaire a été mis au point (12468/00 CORDROGUE 63) en vue de la prochaine réunion du groupe d'experts, le 16 novembre 2000.

6. Présentation par l'OEDT de l'état des travaux sur les cinq indicateurs harmonisés

Le représentant de l'OEDT a informé le groupe sur les travaux sur les cinq principaux indicateurs épidémiologiques repris au plan d'action (9283/00 CORDROGUE 32, p. 8, § 2.1.1.), à savoir :

- étendue et caractéristiques de la consommation de drogue dans la population en général
- prévalence de la consommation de drogues posant des problèmes
- demande de traitement pour les consommateurs de drogue
- décès liés à la drogue et mortalité des consommateurs de drogue
- maladies infectieuses liées à la drogue (VIH, hépatite).

Un rapport de synthèse sera transmis dans les prochaines semaines aux fins d'examen par le groupe lors de sa prochaine réunion. Il est prévu que, par la suite, un Plan d'Action sera présenté au Conseil d'Administration et au groupe. La Présidence a indiqué qu'avant la fin de l'année et en collaboration avec les services de la Commission, la question de la forme juridique de la transcription d'un éventuel consensus sera abordée.

7. Suivi de la 2ème réunion de haut niveau sur la drogue UE - Amérique latine et Caraïbes tenue à Lisbonne les 22 et 23 mai 2000 : préparation de la réunion avec les partenaires sud-américains et caribéens ; présentation par la Commission des possibilités d'assistance financière (8956/00 CORDROGUE 30 AMLAT 31 COLAT 2 + ADD 1, 9259/1/00 CORDROGUE 31 AMLAT 34 COLAT 5 REV 1 ; 9384/00 CORDROGUE 33 AMLAT 38 COLAT 6, 9565/00 CORDROGUE 38 AMLAT 41 COLAT 7)

La Présidence a regretté le manque des projets communiqués par les Etats membres et les services de la Commission qui reflètent la volonté politique de transposer en actions concrètes les principes figurant dans le Plan d'Action adopté par le Sommet de Rio de juin 2000.

Un appel pressant a été fait aux délégations et aux services de la Commission de redresser cette situation.

Il a été convenu de faire figurer les projets en cours dans les priorités à présenter aux partenaires de l'Amérique latine et des Caraïbes, étant entendu qu'une attention spéciale doit être accordée aux projets interrégionaux.

Le représentant de la Commission a informé le groupe, notamment par le biais d'un document de séance concernant un séminaire sur l'harmonisation des législations dans les pays andins, les 4 et 6 octobre 2000 à Lisbonne.

8. Balkans : proposition pour une initiative de l'UE dans le Sud-est européen (9435/00 CORDROGUE 34 + COR 1 + COR 2)

Le groupe a pris note d'une version révisée du document précité et est convenu de poursuivre l'examen de cette matière lors de sa prochaine réunion du 23 novembre 2000. Les délégations ont été invitées à émettre des observations avant la prochaine réunion et à proposer des experts.

9. Plan d'action Drogues EU/Républiques d'Asie centrale

Le groupe a accueilli favorablement l'approche de la Présidence d'envoyer aux délégations des quatre pays de la région concernée la dernière version du Plan d'Action aux fins d'une cérémonie de consécration d'accord en marge d'une réunion du COREPER en novembre 2000.

Le représentant de la Commission a communiqué que le coordonnateur régional de la Commission dans la région commencera ses activités le 1er novembre 2000. Par ailleurs, son Institution est en train de développer des actions dans le Caucase.

10. Proposition de création d'un Centre Caribéen de Coopération Maritime à Fort de France Martinique (9465/00 CORDROGUE 37)

La Présidence a informé le groupe sur les résultats de la réunion du groupe de travail « Caraïbes » lors de la matinée du 10 octobre 2000. La proposition de la création du Centre caribéen précité a été bien accueillie, bien que des préoccupations ont été exprimées sur la sécurisation des renseignements.

La Présidence enverra des lettres au P.M.O. au sujet des questions examinées lors de la matinée du 10 octobre 2000.

11. Présentation par la Commission du Plan africain anti-drogue (PAAD) : mise en oeuvre et perspectives de financement

Le représentant de la Commission a fait une présentation du Plan précité qui sera prochainement transmis par écrit.

Le groupe est convenu de poursuivre l'examen de ce thème lors d'une de ses prochaines réunions.

12. Conférence interministérielle du Groupe Pompidou (Sintra, 12-13 octobre 2000)

La Présidence a donné des informations sur la réunion précitée. Il n'y aura pas de discours formel au nom de la Présidence et le travail aura lieu principalement dans deux ateliers.

13. Présentation par la Commission des différentes lignes budgétaires consacrées à la drogue

Le représentant de la Commission a présenté des documents de séance sur les lignes budgétaires consacrées à la drogue. Le groupe est convenu de procéder à un examen approfondi de ces documents lors de sa prochaine réunion.

14. Présentation par la Grèce et EUROPOL des résultats d'une enquête conduisant à la découverte d'un laboratoire clandestin

Le groupe a hautement apprécié la présentation précitée très intéressante, faite par la délégation hellénique et Europol.

15. Présentation par le Président du comité scientifique de l'OEDT du rapport d'évaluation des risques sur le GHB et la kétamine

Le Président du Comité scientifique a informé le groupe sur l'état des travaux en ce qui concerne le GHB et la kétamine. L'espoir a été exprimé que les instances compétentes puissent être en possession du rapport final du Comité scientifique avant le 22 octobre 2000, de sorte que, lors de la prochaine réunion du groupe le 23 novembre 2000, les conséquences que la Commission tire de ce rapport puissent également être examinées.

Le Président du Comité scientifique s'est permis d'attirer l'attention du groupe sur les deux questions suivantes :

- le besoin de clarification de la notion « nouvelle drogue »
- les annexes I et II figurant dans la Convention de 1988 sont trop limitatives.

16. Divers

a) conférence sur le trafic de drogue par la route de la soie, les 20 et 21 septembre 2000 à Wiesbaden (délégation allemande)

La délégation allemande a distribué comme document de séance les conclusions de la conférence précitée.

b) deuxième plan national en matière de drogue (délégation britannique)

La délégation britannique a informé le groupe sur son récent plan national en matière de drogue, qui prévoit notamment la création d'une agence nationale de traitement.

c) présentation du rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne (OEDT).

Le représentant de l'OEDT a brièvement présenté le rapport précité.